



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Section de la communication interministérielle

Papeete, le 30 avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie de signature des 43 contrats de service civique avec l'Union Polynésienne de la Jeunesse

À l'invitation de Mme Noëline PARKER, Présidente de l'Union Polynésienne pour la Jeunesse (UPJ), M. Raymond YEDDOU, administrateur, chef des subdivisions des îles du Vent et des îles sous-le-Vent, s'est rendu à l'Institut de la Jeunesse et des Sports de la Polynésie française participer à la cérémonie de signature des contrats de services civiques conclus entre les jeunes et l'UPJ.

À cette occasion, 43 contrats de service civique d'une durée de 8 à 12 mois ont été signés avec des jeunes de toutes origines sociales qui pourront se côtoyer et, à travers les missions qui leur seront confiées, prendront conscience de la diversité de la société polynésienne. Ce dispositif financé par l'État permet de créer du lien social, en proposant un nouveau cadre d'engagement dans lequel les jeunes pourront mûrir, gagner en confiance, en compétences et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

L'administrateur s'est félicité du vif succès de cet accompagnement au service de la population polynésienne qui s'est traduit depuis sa mise en place par l'engagement de **3 201 jeunes**, notamment dans les domaines clés de l'éducation, la protection de l'environnement et la promotion de la culture. Ce résultat, grâce à la mobilisation des communes, des services du Pays, de l'État et des associations, fait de **la Polynésie française la première collectivité d'outre-mer signataire de contrats de service civique**.

Ce dispositif couvre tous les archipels de la Polynésie française. Il est reconnu et valorisé auprès des employeurs locaux et permet aux jeunes engagés de bénéficier d'un « label » qui est un atout dans leur recherche d'emploi.

S'adressant aux jeunes bénéficiaires, l'administrateur leur a rappelé que cet engagement dans une mission de service civique représente une opportunité de faire de belles rencontres, de contribuer à des projets d'utilité sociale, de découvrir de nouveaux centres d'intérêt et surtout de faire naître des vocations. Ce choix est aussi utile pour l'ensemble de la Nation car il est porteur d'espoir, d'optimisme et de générosité. Il renforce la cohésion, contribue à la solidarité et inspire la volonté d'entreprendre.

« Vous êtes l'exemple d'une belle jeunesse qui a des envies, des projets, des idéaux. Une jeunesse sur laquelle le Pays peut compter, sur laquelle la République compte ».

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr